

Cercle électoral de Grolley

Renouvellement intégral des autorités communales du 8 mars 2026

Accusé de réception de la demande d'application du système proportionnel

Par la présente, conformément à l'art. 24 al. 1 REDP, le secrétariat communal de Grolley-Ponthaux accuse réception de la demande de système proportionnel pour le scrutin précité.

La demande est munie de 33 signatures de personnes habiles à voter en matière communale.



Timbre et signature

Lieu, date et heure: Grolley, le 22.janvier 2026 à 13 :56

Copie pour information: Préfecture de la Sarine